



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 22 septembre 2023 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 22 septembre 2023 :

- Le prix de l'essence diminuera de 8,0 cents le litre;
- Le prix du mazout de chauffage ne changera pas;
- Le prix du diesel ne changera pas;
- Le prix du propane augmentera de 3,0 cents le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 2,8 cents le litre pour Superior Propane, de 3,0 cents le litre pour Island Petroleum, et de 3,2 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 181,6 et 182,7 cents le litre et celui du diesel se situera entre 212,1 et 213,2 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 164,7 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 82,2 et 83,3 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 29 septembre 2023.